



ACMV

La Réserve vétérinaire canadienne (RVC)



CANADIAN VETERINARY
MEDICAL ASSOCIATION

L'ASSOCIATION CANADIENNE
DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

One profession, **One strong voice.**
Une profession, **une seule voix.**

L'ACMV

- L'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) est la voix nationale et internationale des vétérinaires du Canada et elle assure le leadership et la défense des intérêts de la médecine vétérinaire.
- La Réserve vétérinaire canadienne (RVC) est un programme de l'ACMV.
- L'ACIA contribue financièrement à la préparation aux situations d'urgence impliquant des maladies animales exotiques (MAE).

One profession, One strong voice.
Une profession, une seule voix.



Création de la RVC

- 27 et 28 mars 2006 : atelier inaugural
- Novembre 2006 : annonce par le ministre de l'Agroalimentaire du Canada et le président de l'ACMV
- Novembre 2006 : première réunion du conseil consultatif de la RVC
- Janvier 2007 : 300 demandes reçues

Mandat de la RVC

La RVC fournit des ressources vétérinaires d'appoint aux secouristes opérationnels lors d'urgences à grande échelle touchant les animaux, afin d'aborder les enjeux de santé et de bien-être des animaux.

One profession, One strong voice.
Une profession, une seule voix.

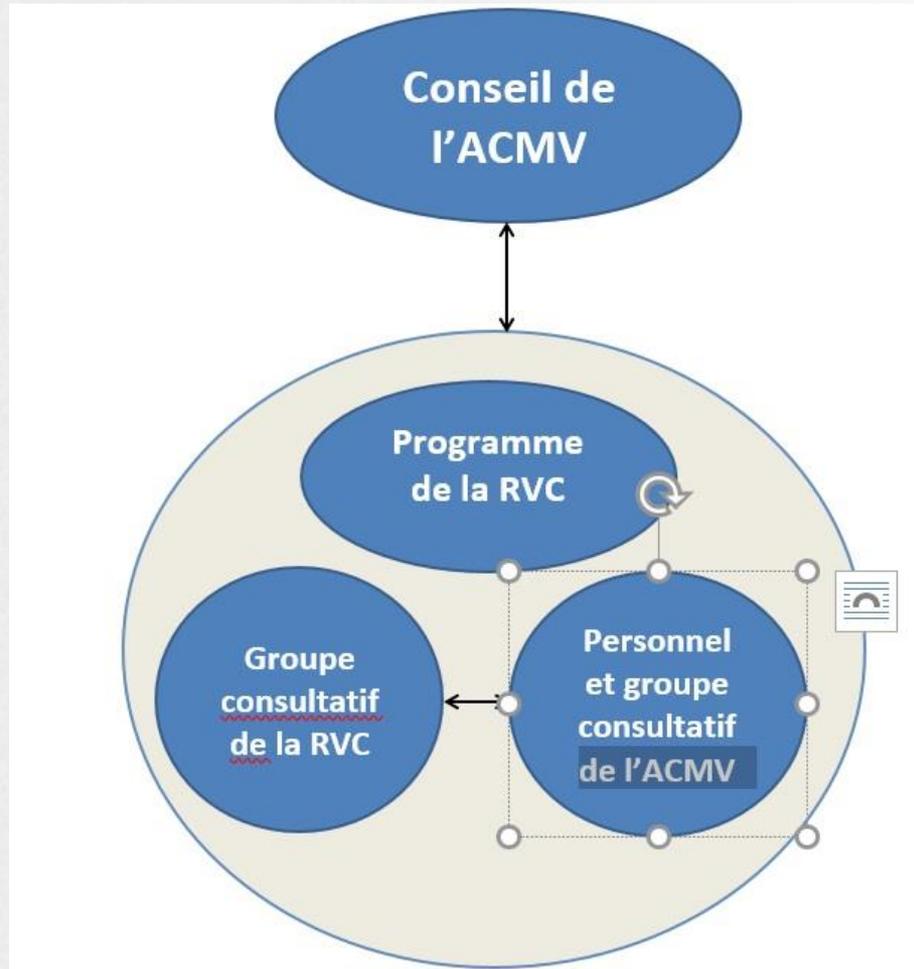


Effectif de la RVC

- 474 membres, dont 245 ont reçu une formation officielle
- Les membres de la RVC sont des praticiens des 10 provinces, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest

AB = 77	BC = 68	MB = 24	NB = 15	NL = 2	NS = 18
NT = 1	ON = 114	QC = 111	PE = 10	SK = 32	YT = 2

La RVC au sein de l'ACMV



One profession, **One strong voice.**
Une profession, **une seule voix.**

Membres du conseil consultatif de la RVC

Agence de la santé publique du Canada

Institut canadien de la santé animale

Conseil canadien des médecins vétérinaires en chef

Conseil canadien des organisations de gestion des urgences

Registraires provinciaux

Agence canadienne d'inspection des aliments

Sécurité publique Canada

Vétérinaires sans frontières

Technologues et techniciens vétérinaires enregistrés du Canada

Coalition canadienne pour la santé des animaux

Doyens des collèges de médecine vétérinaire au Canada

Organisations non gouvernementales

Conseil de l'Association canadienne des médecins vétérinaires

One profession, One strong voice.

Une profession, une seule voix.



Cibles de la RVC

- 1) Mesures et interventions d'urgence en cas de MAE
- 2) Mesures et interventions en cas d'urgences civiles et de maladies ne prêtant pas à déclaration obligatoire survenues au Canada
- 3) Mesures et interventions en cas d'urgences civiles à l'étranger (à venir)

Maladies animales exotiques (MAE)

- Recrutement
- Formation / exercices
 - système de commandement en cas d'incident (SCI)
 - modules de formation et d'orientation en ligne
 - formation annuelle de mobilisation
 - participation aux exercices/à la formation
- Déploiement
 - formation sur le terrain



2014-2015 : Mobilisation contre la grippe aviaire en C.-B.

- Globalement, 11 installations commerciales ont été infectées et 245 600 oiseaux touchés ont dû être abattus.
- 101 membres de la RVC ont fourni 525 semaines de service en tout.
- 70 % ont fourni 3 semaines de service consécutives entre le 21 décembre 2014 et le 1^{er} mars 2015.

Urgences civiles

- Appui de la RVC aux autorités provinciales
- Le CMVC siège au conseil consultatif de la RVC depuis le début; le CCOGU depuis 2013
- Protocole d'entente provincial-RVC
- Participation de la RVC aux exercices provinciaux
- Formation en ligne des réservistes



Quand les provinces peuvent-elles faire appel à la RVC?

Phénomènes biologiques – épidémies (MAE, etc.) et infestations vectorielles (insectes)

Phénomènes météorologiques – ouragans, inondations, tempêtes, glissements de terrain, avalanches, incendies, sécheresses, etc.

Phénomènes géophysiques – séismes, tsunamis, éruptions volcaniques

Accidents – impliquant un ou plusieurs camions, trains ou avions transportant des animaux

Quel rôle peuvent jouer les membres de la RVC lors d'une intervention?

1. Recherche et sauvetage d'animaux
2. Identification et localisation
3. Triage
4. Soins médicaux
5. Euthanasie
6. Évacuation (si nécessaire)
7. Rétablissement et réhabilitation

Conclusion

Tous les acteurs devraient tenir compte de la capacité de la RVC dans leurs plans de préparation et de déploiement pour les situations d'urgence impliquant des animaux